



La Vie du Conseil n°40

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER 2014

Un budget 100% pour vous !

À Château-Thierry, la question de la fiscalité n'est pas établie en fonction des contraintes électorales. Elle résulte d'un engagement de la municipalité à préserver le pouvoir d'achat des habitants. Dès notre élection en 2008, notre volonté de ne pas toucher aux taux communaux des impôts a été le fil conducteur de l'action menée durant notre mandat.

Une nouvelle fois, en 2014, les taux de fiscalité locale (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti) ne seront pas augmentés. C'est en effet dans le propre train de vie des collectivités qu'il faut rechercher des marges de manœuvre pour l'action publique locale, qui doit rester de qualité. Ici, elle est reconnue comme telle !

Dans notre ville, c'est grâce à une gestion rigoureuse, à la maîtrise continue des dépenses, en calibrant tous les projets à leur juste mesure, que nous sommes parvenus aux résultats qui vous sont présentés dans ce numéro 40 de la Vie du Conseil.

Dans un contexte national de grandes difficultés, où les collectivités sont fortement contraintes par la baisse des dotations de l'État, l'augmentation de la TVA, les charges nouvelles qui s'accumulent, nous sommes fiers d'avoir relevé notre défi.

Pensez-donc ! Durant notre mandat, nous avons réduit la dette de la ville de 27%, réalisé 41 millions d'euros d'investissements qui ont été une véritable bouffée d'oxygène pour les entreprises locales, pour les artisans, et donc pour l'emploi sur notre territoire. Mais nous sommes également parvenus à augmenter l'épargne de la ville à 1,7 million d'euros d'excédent.

C'est donc avec réalisme et ambition que nous avons bâti le budget de cette année 2014.

Les travaux structurants concernant les entrées de ville et les axes majeurs de circulation sont programmés. La préservation et la mise en valeur de notre patrimoine devraient se concrétiser par des avancées significatives sur la réhabilitation du cœur de ville, des quartiers, du vieux château. Les équipements sportifs et culturels continueront à se développer, ainsi que la qualité d'accueil des services municipaux avec de nouveaux locaux et la mise en accessibilité de la Mairie grâce à l'ascenseur.

Il faut s'en persuader ! Il s'agit là d'un budget de projets, d'un budget qui ouvre des perspectives d'avenir, d'un budget qui pose les bonnes questions en matière de développement. Un budget d'espoir pour Château-Thierry.

Le député-maire de Château-Thierry



La Vie du conseil n°40

Directeur de la publication : Jacques Krabal
Merci au Service communication,
ville de Château-Thierry
Imprimerie Harvich Tiré à 8 500 exemplaires
I.S.S.N. : 1286 - 2126
Informations au 03.23.84.86.86 / chateau-thierry.fr

Feuille d'émargement

Présents : M. KRABAL - Mme JACOB - M. BARDOUX - Mme DOUAY - M. REZZOUKI - Mme LEFEVRE - M. DUCLoux - Mme MAUJEAN - M. BEAUVOIS - M. BENTZ - M. BOKASSIA - Mme MARTELLE - M. PINTELON - M. GENDARME - M. BOUTELEUX	- M. FRERE - Mme PONDROM - Mme CORDOVILLA - Mme BONNEAU - M. MARLIOT - Mme FERRAND - Mme VANDENBERGHE - M. J.-M. FONTAINE - M. BREME - Mme BOUVIER - M. S. FONTAINE - M. BIANCHETTI - M. TURPIN	M. FLEURY GOBERT. Absents excusés : M. FILLION (P. à Mme BOUVIER) - M. FENARDJI (P. à M. BIANCHETTI) - M. JOURDAIN (P. à M. BREME) - M. VERCAUTEREN (P. à M. FLEURY GOBERT).
--	---	--

BUDGET 2014

La stabilité fiscale, avec **0 % d'augmentation**, engagement absolu du mandat, est tenue pour la 7^{ème} année consécutive. Pour la même période, l'inflation s'élève à 8 %. Les investissements sont de **7,4 millions d'Euros**.

Compte administratif 2013

Le compte administratif représente les résultats de l'année écoulée :

FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement :

19,93 millions d'euros. Taux d'exécution : 101,9 %.

Dépenses de fonctionnement :

16,76 millions d'euros. Taux d'exécution : 97,4 %. Les dépenses courantes sont en baisse de 1,8 %.

Epargne brute : 3,17 millions d'euros. Pour rappel, 2008 : 2,5 millions d'euros.

Epargne nette : 1,71 millions d'euros. Pour rappel, 2008 : 0,44 million d'€.

INVESTISSEMENTS

Dépenses d'investissement :

7,4 millions d'euros. Taux de réalisation de 78 %.

DETTE

Encours de la dette :

Baisse de 27 % depuis 2008 = baisse de 51 % des intérêts entre 2008 et 2013.

Ces résultats sont rendus possibles grâce à une gestion rigoureuse, des économies réalisées sur les frais généraux et la recherche systématique de subventions pour tout nouveau projet.

Budget de fonctionnement

Le gel des taux devra se poursuivre malgré la baisse des dotations de l'Etat. Les charges à caractère général sont en baisse de 2,7 %.

Les travaux engagés représentent également un soutien essentiel à notre économie locale et à nos entreprises, donc à l'emploi.

Education/Jeunesse : 490 000 euros

Rénovation et isolation du groupe scolaire Blanchard, soit 11 écoles rénovées durant le mandat.

Sport : 1 131 000 euros

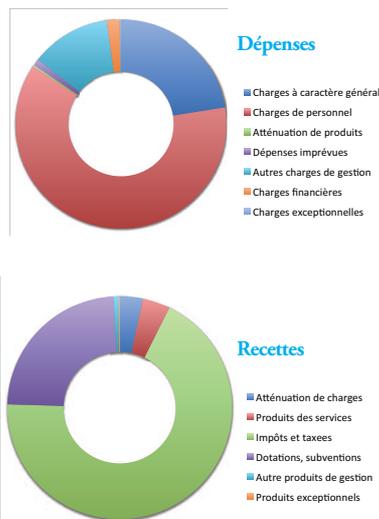
Agrandissement du gymnase Adrienssens, construction d'un terrain de football avec revêtement synthétique au Stade Municipal.

Culture : 2 700 000 euros

Reconstruction de la MAFA, modernisation des outils informatiques à la médiathèque avec la mise à disposition de tablettes numériques pour les lecteurs, aménagement de la cour de la médiathèque, poursuite du programme de restauration de notre Vieux Château.

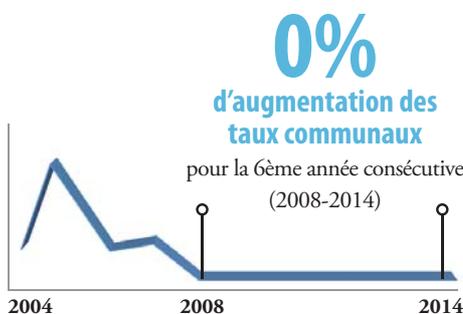
Voirie/éclairage public : 1 400 000 euros

Création d'un giratoire face à Greenfield et rue de la Plaine, enfouissement de réseaux (Rues Gerbrois, Roger Catillon, Charles Martel ...), aménagement hydraulique du ru Ganache, mise en œuvre d'un plan « efficacité énergétique » de l'éclairage public.



Budget d'investissement

6 520 000 d'euros d'investissements nouveaux ont été inscrits pour rendre la ville plus attractive, accroître la qualité de vie au quotidien, offrir de meilleures conditions de travail aux agents municipaux et d'accueil pour le public.

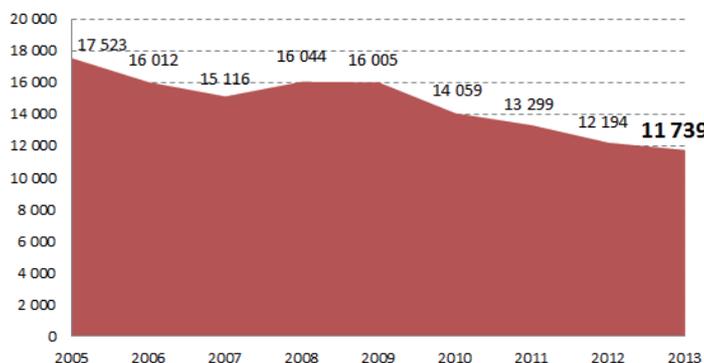


41M€ investis depuis 2008

-26,8% de diminution de l'encours de la dette

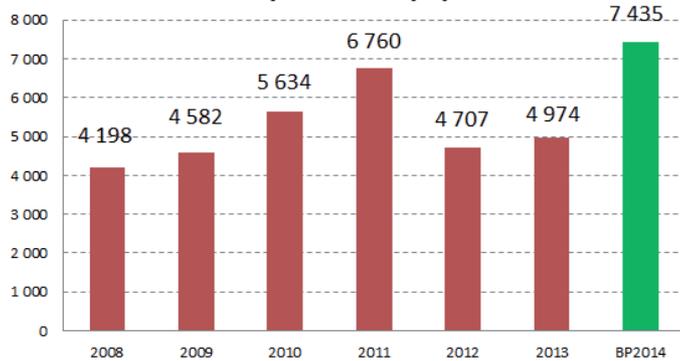
7M€ de cessions de bâtiments vétustes depuis 2008

Dettes de la ville (au 31/12)



Baisse de l'encours de la dette de 3,7% en 2013
Baisse totale de 27% depuis 2008

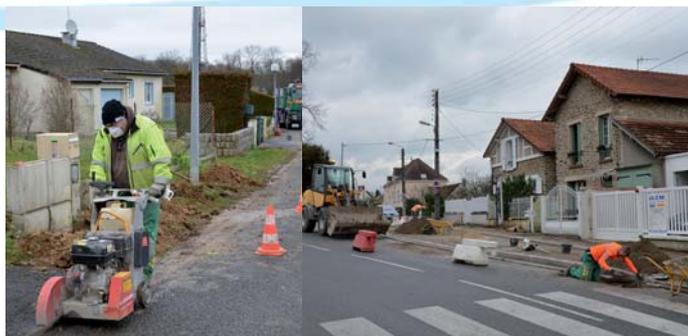
Dépenses d'équipement



7,4 M€ d'investissements nouveaux
0,2 M€ de travaux en régie
1,8 M€ de dépenses en report de 2013

LES DÉLIBÉRATIONS

Fresnoy : Une ville à vivre, aujourd'hui et demain



ZOOM - Sécurisation des accès routiers

Blanchard (photo de gauche) : réhabilitation de la voirie et des trottoirs rue du Madrigal

Rue des Chopinettes (photo de droite) : sécurisation des abords et ralentissement de la vitesse de circulation .

FINANCES

Compte administratif général 2013

Le compte de résultat du compte administratif 2013 présenté par le maire est validé.

25 pour, 2 contre, 5 abstentions
(conformément à la réglementation, le maire n'a pas voté).



Compte administratif annexe restauration 2013

Les recettes sont supérieures aux dépenses, l'arrêté du compte est approuvé.

25 pour, 2 contre, 5 abstentions
(conformément à la réglementation, le maire n'a pas voté).



Compte de gestion du budget général 2013

Après vérification du trésorier payeur général, le compte est approuvé par le conseil.

Vote à l'unanimité



Compte de gestion du budget annexe restauration

Le compte de gestion dressé par le trésorier principal est approuvé.

Les recettes de fonctionnement sont supérieures aux dépenses, le solde global apparaît pour la somme de 987,77 euros.

Vote à l'unanimité



Vote des trois taxes

Cette année encore, les taux d'imposition locale n'augmentent pas par rapport à l'an dernier, soit 18,04 % pour la taxe d'habitation, 22,38 % pour le foncier bâti et 45,74 % pour le foncier non bâti.

Ils sont restés au même niveau qu'en 2008, soit 7 années consécutives sans augmentation. C'est la première fois dans l'histoire de notre ville.

31 pour, 2 contre



Subventions 2014 au CCAS

La subvention sollicitée par le CCAS, équivalente à celle de 2013, est accordée pour un montant de 710 000€.

Vote à l'unanimité



Budget primitif général

Le conseil adopte le budget primitif général 2014.

24 pour, 4 contre, 5 abstentions



Prestation d'action sociale- Taux 2014

Les taux 2014 des prestations sociales destinées aux agents municipaux ont été adoptés.

Vote à l'unanimité



PERSONNEL

Formation des élus

Deux élus ont suivi une formation en 2013. Un document récapitulatif est présenté au conseil, qui en prend acte.

Mise à jour du tableau des emplois permanents

Le conseil approuve la modification du tableau des emplois.

Vote à l'unanimité



TRAVAUX

Installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique

La transition énergétique est un enjeu majeur. Afin de contribuer au développement du véhicule électrique, la municipalité installe une autre borne de rechargement gratuite place de l'Hôtel de Ville. Elle contribuera à renforcer l'attractivité du commerce de centre-ville et marque la démarche active de notre commune pour la transition énergétique et le développement durable. D'autres vont suivre en lien avec la CCRCT.

Vote à l'unanimité



Dotations d'équipements des territoires ruraux, demandes de subventions

Le conseil municipal sollicite de l'Etat des subventions au titre de la dotation d'équipements des territoires ruraux, pour un montant compris entre 20 % et 60 % des travaux.

Vote à l'unanimité



Giratoire RD 1003 et rue de la Plaine

La ville, en lien avec le Conseil Général et la CCRCT, poursuit son action de fluidification de la circulation. L'implantation d'un giratoire face à Greenfield permettra de réduire la congestion en matière de circulation autour

et dans Château-Thierry.

Vote à l'unanimité



Travaux rue de la Plaine, convention de transfert de maîtrise d'ouvrage

L'état actuel de la chaussée rue de la Plaine nécessite des aménagements. Ils seront réalisés par la CCRCT en partenariat avec la Ville dans le cadre de l'aménagement du giratoire Greenfield. Dans une optique d'efficacité, la gestion des travaux est confiée à la ville.

Vote à l'unanimité



INTERCOMMUNALITÉ USEDA

Le conseil émet un avis favorable à la demande d'adhésion de la commune de Fresnoy le Grand.

Vote à l'unanimité



Entretien/qualité de vie

En lien avec l'USESA, le SARCT et la CCRCT, étude pour la rénovation de la rue du château et de la place de l'hôtel de ville, rénovation de la toiture de l'église. Achat de véhicules électriques et installation de bornes de recharge.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Dénomination de voies au « Hameau de Lauannois »

L'assemblée approuve les dénominations des voies créées avec le nouveau lotissement. Pour promouvoir toujours plus l'image de notre fabuliste, les noms retenus sont : Avenue des Fables, rue du Lion, rue du Héron.



Travaux de réhabilitation de la cour du Ha-Ha

CULTURE / SPORT / EDUCATION

SUBVENTIONS 2014 AUX ASSOCIATIONS

Le conseil valide l'aide financière aux associations, en augmentation. Il est rappelé que le déblocage des fonds se fait après étude des bilans financiers.

Vote à l'unanimité



JARDIN PARTAGÉ AU LIEU DE VIE VAUCRISES - Demande de subvention

Le jardin implanté l'an dernier a rencontré un vif engouement de la part des habitants. Une association s'est créée, des subventions extérieures sont demandées afin de pérenniser et d'étendre les actions entreprises pour ce jardin des Comtesses. Le conseil demande aux différents partenaires des subventions et financements.

Vote à l'unanimité



PLAN DE DÉPLACEMENT JEUNES

Démarche éducative, ce plan propose des actions variées (circulation, sécurité, développement durable) à destination des scolaires. La mise en œuvre de ce PDJ est confiée à l'association PATS, le cofinancement assuré par l'ADEME, le Conseil Général et la ville.

Vote à l'unanimité



AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS

Fidèle à ses habitudes, en fin de conseil le Maire donne la parole aux citoyens

Hommages

En début de conseil, sur invitation du député-maire, un hommage est rendu à trois personnalités qui ont contribué à la vie de Château-Thierry :

Françoise Lamy, 4 fois championne de France de basket-ball, Pierre Cloux, commerçant, président durant 7 ans du Club Sportif de

Cyclotourisme de Château-Thierry et Jean-Claude Lahemade, principal de collège, élu avec André Rossi et créateur de l'équipe de foot féminin.



Modification du PLU au Village Saint-Martin

> Les élus ont tenu à rétablir quelques vérités

NON - La Ville n'a jamais envisagé d'exproprier les propriétaires des terrains de cet espace

NON - La Ville n'a jamais envisagé d'autoriser la construction d'immeubles sur cet espace et encore moins sur la zone inondable autour du ru Ganache

NON - La ville n'a jamais envisagé de recouvrir le ru Ganache ce qui d'ailleurs est contraire à la loi

NON - Aucun projet immobilier n'a été déposé sur cet espace ni même envisagé

Afin de répondre à la demande de plusieurs propriétaires, une modification du PLU a été envisagée sur la zone 2AU (zone d'urbanisation future) située sous la rue du village Saint Martin, afin éventuellement de la transformer, après enquête publique, en zone 1AU (zone à urbaniser). Cette démarche a déjà été

réalisée sur d'autres zones.

Cette modification devra impérativement prendre en compte la situation du ru Ganache, le risque d'inondation qui en découle, ainsi que les spécificités de cet espace très particulier.

En fonction des résultats de l'enquête publique et de l'avis des personnes publiques consultées, un projet de modification de cette zone pourrait être soumis à l'approbation du conseil municipal mais en tout état de cause, ce projet pourrait se limiter à quelques constructions individuelles et uniquement dans la partie haute de la zone. Cette perspective ne sera envisagée que dans le cadre d'une procédure de révision du PLU, après une véritable concertation qui portera sur l'ensemble de la zone et avec l'appui des services compétents dans les do-

maines environnementaux (Les services de l'Etat - D.D.T., CAUE, Agence de l'Eau, Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, etc).

Le rôle du conseil municipal est de défendre l'intérêt général et cela passera par la définition d'un projet de valorisation de l'ensemble de cet espace, notamment par :

> **L'aménagement des espaces autour du ru Ganache**, afin de limiter les risques d'inondations, notamment par la construction d'un bassin de rétention en amont de la voie express.

> **La mise en œuvre d'un projet de maraichage et de jardins partagés** sur cette zone, avec les propriétaires volontaires.



Présentation du budget dans les lieux de vie

Lundi 3 mars 2014

> **MARE AUBRY-LES COURTEAUX-LES BILLARDS**
École de la Mare-Aubry à 18H00

Mardi 4 mars 2014

> **I'ILE**
OCPRA à 18H00
> **VAUCRISES**
École Primaire Vaucrises - Hérissons à 20H00

Mercredi 5 mars 2014

> **GARE ET PAUL DOUMER**
Maison des Associations à 18H00

Jeudi 6 mars 2014

> **CENTRE VILLE**
8 rue du château à 18H00

Vendredi 7 mars 2014

> **SAINT MARTIN-VINCELLES-LE BUISSON-CHAMP CADET**
82 village St Martin à 18H00
> **BLANCHARD**
Salle 110 du PDR à 20H00

Samedi 8 mars 2014

> **CHESNEAUX**
Rue Tortue de 10H30 à 12H00

TRIBUNES POLITIQUES

Respecter nos engagements, c'est vous respecter !

Le dernier Conseil Municipal de ce mandat a eu lieu lundi 17 février. L'examen du budget est, pour toute commune, le moment le plus important du débat politique. La majorité a respecté ses engagements : non augmentation des taux communaux, 41 millions d'investissements, 1,7 million d'excédent. Le mandat d'élu est une lourde responsabilité. Il nécessite de combiner l'honnêteté, la constance et le dévouement au désintéressé. Les six années passées à servir Château-Thierry et ses habitants ont été une expérience formidable. Les membres de la majorité sont fiers de l'action qu'ils ont menée et conscients de celle qui reste à entreprendre. Il faut considérer les propos haineux et mensongers de quelques uns pour ce qu'ils sont : Rien ! Seule compte l'action pour notre ville.

Groupe Château-Thierry pour Tous

Vers un nouveau "Tiers-Etat"

En cette période si difficile pour les Français, les réformes fiscales que prépare le Gouvernement ne présagent rien de bon pour le porte-monnaie des ménages.

Avec la réforme de la taxe d'habitation et un nouveau mode de calcul de la valeur locative, on va assister, une fois de plus, à une augmentation de la pression fiscale sur les économies des "classes moyennes" - même si les taux ne changent pas !

Ce qui nous fait dire que les "classes moyennes" deviennent aujourd'hui le "Tiers-Etat" si célèbre sous la Révolution.

Groupe Droite Unie pour Château-Thierry

Pour ce dernier conseil, la majorité en place s'est présentée bien plus que d'habitude pétite d'autosatisfaction et d'auto-persuasion présidée

par un maire pressé de faire voter le budget 2014 qui incombera à la prochaine majorité municipale.

On peut comprendre le sens politique et le but de la manoeuvre !

Cette majorité laissera un taux de chômage et un nombre de bénéficiaires du RSA record à Château-Thierry sans compter la désaffection de sa population et un centre ville au plus bas de sa fréquentation.

Dans son autosatisfecit, elle ne mentionna pas la gabegie de la privatisation du vieux château pour plus d'1 Million d'euros (aigles)

Groupe Unis pour Château-Thierry

Notre patrimoine sacrifié

Respectueux de notre environnement et de notre patrimoine tout au long de notre mandat municipal 2008-2014

nous avons combattu :

-la privatisation du Vieux Château "ou' est passé le chateau de notre enfance?"

-l'installation de l'antenne relais des Chesneaux si proche de 3 établissements scolaires

-la vente du square Paquelin avenue des Vaucrises pour une construction d'immeuble

-la modification du PLU au Village St Martin pour rendre cette zone constructible

Après avoir dilapidé nos biens communaux acquis par nos prédécesseurs, la municipalité peut se targuer d'un bilan équilibré! Et quand on aura tout vendu? ça ne vous rappelle pas? LA POULE AUX OEUFS D'OR? Fable XII Livre cinquième

Château Thierry j'aime ma ville